L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 19 MARS 1879. 52me Année

DUFOUR & LIHET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 19 MARS 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Albert Paul & Co., au No 275 rue Bourgogne, un lot de meubles.

Par Placide J. Spear, au coin des rues Bourbon et Bienville, chez Mme Doizeau, tout le stock du dit magasin.

Porcelaine! Porcelaine. — Voir l'annonce d'encan de D. E. Murphy et fils.

Les propriétés foncières.

Nous avons l'espoir de voir bientôt la propriété foncière dégrévée d'une grande partie des lourdes charges qui pèsent sur elle. Après le budget de cette année dont nous devons encore nourrir la rotondité, nous en aurons un autre infiniment plus modeste et plus maigre et qui, par cela même, ne s'en portera que mieux, car on ne lui contestera plus ce qui devra légitimement et honnêtement lui revenir des ressources publiques. Il ne vivra pas de bombance, la bombance nuit à la santé, mais il aura une nourriture saine et solide et de nature à le mettre toujours à l'abri de l'inanition. Quand le budget se composait de sept ou huit millions, il manquait souvent de tout, et ceux qui vivaient alors au ratelier de l'Etat se plaignaient de le trouver vide. Quand le budget fut réduit à cinq millions, les officiers ministériels de l'Etat ne furent pas dans une situation plus triste. Sous un budget de quatre et de trois millions, ils ne se portèrent pas plus mal. D'où nous concluons que lorsque le budget sera réduit à $1,500,000, les employés et les fonctionnaires ne se plaindront pas davantage. Comme il y aura beaucoup moins de places, il y aura beaucoup moins de gens à salarier. Les salaires qui resteront seront aussi moins forts qu'aujourd'hui, mais ils seront plus sûrs et plus régulièrement payés, et les employés et fonctionnaires n'auront plus sujet de se plaindre.

L'économie, enfin pratiquée dans l'administration publique, profitera à tout le monde, surtout aux propriétaires qui ont porté à eux seuls le poids d'un régime saturnal dont l'histoire paraîtra incroyable à la postérité. Selon toute apparence, la convention qui doit se réunir ici le 21 avril prochain pourra seule nous délivrer des charges qui nous écrasent. On a craint tout d'abord que cette assemblée ne fût qu'une doublure passagère de nos malheureuses Législatures. La convocation de la Convention fera beaucoup de bruit, disait-on, mais la Convention elle-même fera peu de besogne, et après une session nécessairement longue et coûteuse, elle nous laissera sans nous avoir valu en réformes les frais qu'elle nous aura occasionnés.

Qu'on se rassure à cet égard! Les réformateurs de la ville ont aujourd'hui pour alliés les représentants des campagnes qui ont souffert tout autant que la Nlle-Orléans et qui trouvent, comme nous, qu'il est amplement temps que l'école de Warmoth finisse et que justice se fasse. Ces alliés ont les mêmes intérêts que nous, et nous ne croirons jamais qu'ils puissent trahir à la fois les leurs et les nôtres.

Nous savons bien, car le bruit en court les rues, et ce bruit nous est arrivé comme à tout le monde, qu'on prépare à ces conventionnels des paroisses une séduction de couloir à laquelle on pense qu'ils pourront difficilement résister. Les financiers, en effet, ceux dont nous parlions l'autre jour, sont capables de beaucoup de choses et même de tout quand il s'agit de leur intérêt. Ils auraient, si nous en croyons ces bruits, organisé des moyens de corruption irrésistibles. Ils comptent faire des tentatives nombreuses et incessantes sur la conscience des conventionnels, des tentatives auprès desquelles les pratiques du parti radical ne seraient rien. Mais nous ajoutons peu de foi à ces rumeurs. Les financiers d'aujourd'hui raisonnent un peu mieux que ceux qui ont fait leur jeu sous le régime républicain. Ils comprennent que le temps des extravagances est passé et qu'il ne faut plus braver l'indignation publique. Ils comprennent aussi, sans doute, qu'ils ne doivent pas sacrifier à la conservation de bons frauduleux, que le peuple ne veut plus payer, des sommes qui valent davantage et dont l'emploi pour l'objet en question ne mènerait à rien, car la Législature succédant à la Convention ferait ce que la Convention n'aurait pas su faire. Les financiers savent tous qu'une Législature avec une simple omission d'allocation peut mettre à bas une dette toute entière. Ainsi, à quoi leur servirait-il d'acheter la Convention, s'ils ne pouvaient acheter de la même manière toutes les Législatures subséquentes? Les financiers y perdraient cent fois plus que leurs bons ne valent, et nous refusons, jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à preuve du contraire, de croire à une conspiration qui annoncerait de leur part plus de stupidité que de bon sens et plus de niaiserie que d'adresse.

Les financiers procèderont différemment, nous en avons la conviction. Ils auront très certainement des avocats habiles, avocats qui prononceront de magnifiques plaidoyers, mais leurs efforts se borneront à cela, et si ces efforts n'aboutissent pas, comme tout nous le fait espérer, les financiers gémiront à leur tour comme ont gémi les planteurs, les propriétaires et tous les industriels et travailleurs honnêtes, pendant quinze ans, sans réussir jamais à attendrir le cœur de ceux qui les spoliaient avec impunité et audace. Que de familles ruinées et réduites à la détresse pendant ces quinze fatales années!

En aucun cas, du reste, les financiers ne souffriront comme ont souffert les fermiers, les planteurs et les propriétaires. Les dettes étant réduites, ils joueront moins sur les bons, et déserteront la Bourse pour prêter leurs capitaux à l'industrie et à la propriété foncière qui ne tarderont pas à refleurir sous le régime nouveau. Les hypothèques, reprenant une valeur certaine, seront recherchées comme autrefois et l'intérêt qu'elles rapporteront vaudra mieux que les rentes frauduleuses basées sur des taxes que personne ne peut plus payer.

Nous parlons ainsi parce que nous voyons se former une saine opinion publique, et aussi parce que nous voyons cette opinion prendre une direction qui doit nous conduire à une restauration complète. La propriété renaîtra et avec elle toutes les industries et les travaux qui en dépendent. Une fois de plus, on aura la preuve de cette éternelle vérité que le respect de la propriété est le principe le plus solide de la prospérité sociale, et que hors de là il n'y a de sécurité permanente pour personne.

A ce propos, nous nous permettrons d'adresser aux financiers et à tous les capitalistes des conseils qui nous semblent opportuns dans leur propre intérêt. Nous calculons qu'avec les réductions que la convention devra nécessairement opérer si elle veut répondre aux vœux ardents du peuple, il y aura une économie d'au moins $600,000 par an dans le service de la dette de l'Etat, ce qui fera pour la ville seule de la Nlle-Orléans une économie de $350,000 au moins. Une autre économie sera opérée sur notre dette municipale dont il faudra bien que la convention s'occupe puisque la Nouvelle-Orléans, payant plus des cinq huitièmes des taxes de l'Etat, est la source principale de ses revenus. Une troisième économie portant sur l'administration de l'Etat et sur celle de la ville, réduira encore de $300,000 nos charges municipales. Nous ne saurions évaluer à moins de $700,000 le bénéfice annuel qui résultera pour nous des travaux de la convention. Notons bien que le règlement de la dette de la Nouvelle-Orléans est chose facile. Les titres originaires de la dette d'Etat ont été confondus dans la conversion et ensuite détruits par le feu, mais les anciens titres de la dette de ville, c'est-à-dire les bons titres, n'ayant été ni convertis ni brûlés, existent tous et seront tous produits en temps et lieu. La convention pourra donc sur ce point faire ce qu'elle voudra sans nulle difficulté de distinction entre les dettes frauduleuses et les dettes constituées avant la guerre et qui sont inattaquables.

Ces supputations ont plus de certitude que de probabilité, car la Nlle-Orléans a droit à tous les égards et à toute la sollicitude de la convention. Maintenant si l'on veut considérer l'impulsion qu'un abaissement considérable de taxes, résultant soit des réformes conventionnelles soit d'un assessment nouveau, donnera au marché foncier dans notre périmètre municipal, on arrivera forcément à cette conclusion qu'il y aura une hausse proportionnée aux avantages signalés et une hausse presque immédiate. On verra les maisons et les terres occuper dans nos valeurs publiques le rang qu'elles y occupaient autrefois et regagner la faveur dont elles jouissaient avant la guerre. Les contribuables, pressés par des besoins de liquidation, et espérant trouver des acheteurs, mettront leurs immeubles en vente et nos Bourses d'encan, décorées de cartes, de plans et de croquis de toutes sortes, retentiront de nouveau du bruit des enchères et de la voix sonore de nos encanteurs. Le jour, où nous reverrons ce mouvement, approche. Que les capitalistes ne s'y trompent pas! La hausse sera durable; elle se soutiendra pendant bien des années, et une baisse pareille à celle d'aujourd'hui ne se reverra plus, nous le prédisons. Heureux ceux qu'elle n'aura pas ruinés! Mais plus heureux encore ceux qui n'attendront pas que la hausse soit venue pour acheter, car acheter dès aujourd'hui c'est se préparer un bénéfice certain et incalculable. C'est un avis d'ami que nous donnons aux financiers et à tous les capitalistes.

La Banque du Sud.

La mise en liquidation de la Banque du Sud ne pourra étonner que ceux qui ne la connaissent que par sa vieille et honorable réputation, réputation qu'elle n'a jamais cessé de mériter jusqu'à la fin, car sa fin est tout aussi honorable que sa longue carrière. Elle succombe aujourd'hui sous les conséquences désastreuses du régime financier républicain qui en accumulant les dettes ont mis notre ville dans l'impossibilité de les servir et dans la nécessité d'inventer un système de loterie municipale dont la Banque du Sud a été la victime. Cette banque avait pour plus de $600,000 de bons de 1852, dont on ne conteste pas le titre, mais qu'on a voulu soumettre comme les dettes frauduleuses à un système financier qui pour ces bons est une banqueroute. Les Directeurs de la Banque du Sud n'ayant pas consenti à subir cette iniquité en acceptant les bons à prime leur institution a été ainsi privée de son capital et n'a pu se livrer qu'à des opérations très bornées. Il a fallu qu'elle fut conduite avec une prudence extrême pour avoir duré si longtemps au milieu de tant de difficultés et de périls.

La Banque du Sud avait fait valoir ses droits devant les tribunaux et la Cour de Circuit des Etats-Unis avait admis pleinement la validité du contrat de 1852. La Quatrième Cour de District avait rendu la même décision et de plus accordé un mandamus contre la ville, mais la Cour Suprême de l'Etat, contrairement à l'opinion du président-juge Manning, n'ayant pas affirmé le mandamus, la Banque du Sud s'est vue obligée d'en appeler à la Cour Suprême des Etats-Unis qui, nous assure-t-on, jugera le procès dans quelques mois. La Banque du Sud, toujours privée de son capital, n'a pu attendre jusque là. Une liquidation était devenue nécessaire et c'est le parti très sensé qui a été pris par le Bureau de Direction.

Nous avons peu de chose à ajouter à ces explications dont, du reste, n'ont pas besoin ceux qui ont suivi les affaires judiciaires de la Banque du Sud. Il est grandement probable que la Cour Suprême des Etats-Unis les terminera par un jugement plus en harmonie avec les principes du droit que la décision de la Cour Suprême de la Louisiane. Nous publions ci-dessous une note relative à la liquidation de la Banque du Sud. Cette note est de nature à rassurer les déposants.

BANQUE DU SUD.

Nlle-Orléans, 18 mars 1879.

L'ex-Président et les Directeurs de la Banque du Sud jugent qu'il est de leur devoir d'annoncer aux créanciers et aux actionnaires de cette institution que par suite de la lamentable et, dans leur humble opinion, l'injustifiable décision de la Cour suprême de l'Etat relative à la levée d'une taxe spéciale requise pour les bons consolidés de ville de 1852, la dite Banque en possédant pour plus de $600,000, et aussi par suite de la baisse alarmante dans les obligations de l'Etat, ils ont jugé honorable de suspendre la réception de tous dépôts ultérieurs et toutes collections et payements, qui pourraient faire supposer qu'il y a eu des préférences.

Les affaires de la corporation, maintenant sous une sauve-garde légale, seront promptement liquidées d'une manière juste pour tous; les déposants seront payés aussi promptement que les circonstances le permettront et aucun effort ne sera épargné pour poursuivre avec succès devant la Cour Suprême des Etats Unis l'appel interjeté de la Cour Suprême de l'Etat dans l'affaire des bons consolidés de ville.

THOS. LAYTON,
BRADISH JOHNSON,
JNO. T. MOORE,
F. FITZWILLIAM,
THOS. LAYTON Jr.

Si jamais je cesse d'aimer!....Quoi!....les Shadines.

BILLET GAGNANT.—M. T. M. Wescoat, agent de la compagnie de l'Express du Sud à la Nlle-Orléans, certifie qu'ayant eu en collection pour le compte de L. O. Nicholson, Portsmouth, Va., la moitié du billet 49,211 qui a gagné le premier gros lot de TRENTE MILLE PIASTRES au tirage de la loterie de la Louisiane du 11 mars, le dit billet ayant coûté une piastre au bureau de la compagnie de la Loterie à la Nlle-Orléans, le montant du dit premier gros lot lui a été promptement payé par un check sur la Banque Nationale de la Louisiane, sur présentation du billet au bureau de la compagnie.

Spécialité en fait de plumes d'oies vivantes, en crins, ressorts pour lits, matelas, fonds à ressorts, à très bas prix, à l'ancien magasin de meubles de J. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido.

—Le *Figaro* dit que M. Dagnin, ancien président du tribunal de commerce de la Seine, candidat conservateur opposé à M. Thiers dans le 9e arrondissement, vient d'être révoqué de ses fonctions de membre du comité consultatif des arts et manufactures, par arrêté de M. Lepère, ministre de l'agriculture et du commerce.

—On écrit de Venise:

"Un vol de quatre-vingt mille francs avait été commis dans notre ville. La police mit la main sur une partie des coupables et retrouva vingt et un mille francs. Or, savez-vous ce qu'il est advenu de ces vingt et un mille francs?... Ils ont été revolés au greffe!"

MISE EN LIQUIDATION DE LA BANQUE DU SUD,

DONT LE PASSIF EST D'ENVIRON UN MILLION DE DOLLARS.

DEMANDE DE DÉSIGNATION D'UN RECEVEUR.

Les directeurs de la banque du Sud ont été convoqués, hier matin; et, après délibérations, ont décidé de liquider immédiatement.

L'institution est une des plus anciennes de la ville. Elle a eu depuis sa fondation bien des obstacles à surmonter. Parmi les valeurs qui constituent son actif, se trouvent $600,000 des bons consolidés de la ville, antérieurs à la guerre et achetés à une époque où ils rapportaient un prix très élevé. Ils ne valent aujourd'hui que de 29 à 30 sous à la piastre.

Un exposé de la situation ne tardera pas à être publié.

Rappelons, en attendant, que d'après le rapport mensuel du 1er mars, les dépôts étaient de $628,668.90; il était dû $328,189.75 aux banques étrangères et à celles du pays; le total du passif était donc de $958,058.15. L'actif se composait de $9,621.70 en espèces; de $191,006,23 en fonds courants; de $90,586.65 en prêts sur dépôts; de $49,218.32 dûes par des banques étrangères; de $672,728.30 en autres valeurs; le total de l'actif était donc de $1,013,161.20. Les prêts à longue échéance s'élevaient à $95,059.91; les immeubles représentaient une valeur de $60,000; autre actif $153,330; le capital était de $834,500.

Les amis de M. Layton expriment la confiance, que les déposants seront payés en plein.

M. Camille E. Girardey, une des personnes qui avaient de l'argent à la banque, a présenté, hier, à la quatrième cour de district, une pétition dans laquelle il dit que le 18 du courant, il y avait sur les livres de l'institution, à son crédit, une somme d'environ cent dollars; qu'il a tiré un chèque pour ce montant et que la banque ne l'a point payé. Il a conséquemment demandé au tribunal d'obliger l'institution à venir faire connaître les raisons pour lesquelles sa charte ne serait pas déclarée forfaite, pour lesquelles ses affaires ne seraient pas liquidées, pour lesquelles le shérif des cours civiles de la paroisse d'Orléans ne prendrait pas possession de tout l'actif, pour lesquelles enfin trois commissaires ne seraient pas chargés de la liquidation.

La banque, par l'intermédiaire de son avocat, M. E. Bermudez, a répondu que les circonstances l'ont mise dans l'impossibilité de recevoir de nouveaux dépôts et d'effectuer de nouveaux paiements. Elle compte sur l'heureuse issue de son procès — aujourd'hui devant la cour suprême des Etats-Unis—pour le recouvrement de plus de $600,000 d'anciens bons de la ville—recouvrement qui lui permettra non seulement de faire face à toutes ses obligations, mais encore de faire un bien considérable à ses actionnaires.

Le juge a déclaré la charte forfaite; a ordonné au shérif des cours civiles de prendre sur-le-champ, possession de l'actif; a chargé MM. Thomas Layton, John T. Moore et C. E. Girardey de procéder à la liquidation de la banque, sous la direction de la cour et conformément à la loi; a ordonné un inventaire qui devra se faire sous la surveillance des commissaires, pardevant M. C. T. Soniat, notaire public; a nommé MM. Jules Lavergne et A. J. Villeré estimateurs, M. Charles Claiborne avocats des créanciers et des actionnaires absents; ordonné que toutes les procédures instituées contre la banque fussent suspendues.

P.-S.—Nous apprenons que par suite des retraits de fonds depuis plusieurs jours, les dépôts sont réduits à environ $350,000. On pense que si les liquidateurs, réalisent la valeur réelle de l'actif, la banque pourra payer ses dépôts en plein et qu'il restera quelque chose pour les actionnaires; mais si l'actif est sacrifié la banque ne pourra guère payer plus de 70 pour cent à ses déposants.

Je suis fatigué de la nourriture que je prends; j'essaierai des Shadines.

LOUISIANE.

Le *Pionnier* de l'Assomption publie de bons articles sur la nouvelle constitution à faire; dans le dernier il dit:

"Il faut soustraire au suffrage universel tout ce qui tient à la justice proprement dite, tout ce qui a rapport à l'administration. Administration, justice, tout cela doit, ou devrait être, complètement étranger à la politique.

Laissons au suffrage universel le choix des gros emplois ayant un caractère politique, et devant être tout naturellement l'expression des idées et des besoins d'un parti. C'est déjà là pour lui une rude besogne, une grave responsabilité. Ayant moins de choix à faire, il les fera meilleurs. Se trouvant administré par des hommes compétents, ses affaires n'en iront que mieux. Ayant pour fonctionnaires des hommes connaissant leur métier, il lui en faudra beaucoup moins, pour faire de meilleure besogne. Le gouvernement lui sera beaucoup moins coûteux. Ayant beaucoup moins à dépenser pour entretenir son gouvernement, il lui sera possible de payer moins de taxes. C'est là le véritable, le seul moyen d'obtenir une diminution réelle, permanente des taxes de paroisse et d'Etat.

Nous lisons dans le même journal:

Plus de danger d'inondation pour cette année. Le fleuve et le bayou ont encore baissé cette semaine. Il y a largement de la place maintenant dans nos rivières pour la nouvelle crue qui doit venir.

Nous avons la douleur d'enregistrer la perte d'un de nos braves et dignes concitoyens. Sosthène F. Templet est mort ce matin à l'âge de 52 ans. Caractère franc et loyal il avait su conquérir l'estime et l'amitié de tout le monde. Pour notre part nous sommes très sensible à cette perte, car Sosthène était un de nos plus anciens amis dans cette paroisse.

Le Marksville *Bulletin* relate un accident. M. Martin Mayeux, jeune homme de 19 ans, a été tué accidentellement par la décharge d'une arme à feu qu'il tenait à la main, à la résidence de son beau-frère, M. Dufour, à Moreauville.

CONFÉRENCES LITTÉRAIRES.—La seconde conférence de M. Lejeune aura lieu demain soir, jeudi, à huit heures, à la salle Grunewald. Prix des billets 50 cents.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Il y a chambrée complète tous les soirs à l'Académie de Musique. Tout le monde veut voir "Pinafore" représenté par la troupe de Campbell, et tout le monde sort enchanté du spectacle, avec la résolution d'y retourner le lendemain. La vérité est que la musique est des plus agréables et qu'elle est admirablement rendue par les acteurs qui ont tous assez de voix pour en faire apprécier les jolis motifs. C'est une musique vive, alerte, originale, et qui ne peut jamais ennuyer personne. Parmi les chanteuses de ce fameux opéra-comique, on a remarqué miss Eugenie Paul, qui fait Josephine fille du capitaine Corcoran, et dont la puissance vocale est bien au-dessus des voix ordinaires; miss Estelle Mortimer est charmante, dans le rôle de Little Buttercup; elle n'a pas une voix fort étendue, mais elle rachète ce qui lui manque par une grande justesse et beaucoup de brio; miss Cabanis, qui dans le rôle d'Hebe, fait entendre des notes fraîches, pures et claires. D'après les applaudissements du public et son empressement à accourir aux représentations de "Pinafore," nous pouvons dire hardiment que la semaine sera productive pour l'Académie de Musique. Aujourd'hui, mercredi, Pinafore en matinée.

Si vous voulez posséder des photographies qui ne changent jamais de couleur, il faut aller chez Lilienthal qui en fait d'inaltérables par le procédé Lambert (invention française.) Prix des portraits: cartes de visite, trois dollars, impériales six dollars par douzaine.

Toujours fatiguées; on n'a pas à les suivre; Shadines.

—Le tribunal correctionnel de la Seine a condamné à 100 francs d'amende, une dame Foutrie, prévenue d'avoir distribué des photographies de l'ex-prince impérial, déguisé en général de division et entouré d'un état-major.

Un sieur Mongin, encadreur, inculpé d'avoir vendu à la dame Foutrie les photographies en question, a été condamné à la même peine.

AUTRES DETAILS SUR LES INONDATIONS EN FRANCE ET EN SUISSE—On lit dans le *Mercure d'Orthez*:

"A Arsac, le Luy de France, considérablement grossi par les pluies, avait cerné complètement le moulin d'Arraïguet. Un vieillard de soixante-treize ans, Raymond Simon, et une jeune domestique âgée de quatorze ans, y ont été enfermés pendant trois jours. C'est en vain que le fils Simon avait essayé d'y aborder à cheval. Comme les malheureux couraient le plus grand danger et qu'ils étaient sans vivres, le brigadier d'Arzacq, avec un de ses gendarmes, n'a pas hésité à tenter de nouveau le sauvetage. Plus heureux que le fils Simon, bien qu'ils eussent 150 mètres d'eau à parcourir en faisant nager leurs chevaux, et à traverser un torrent très rapide qui s'était formé dans un chemin submergé, ils ont pu arriver au moulin et en ramener les deux inondés. Le moulin menace ruine.

"Les gaves le Mauléon et d'Oloron et le Luy de Béarn ont causé de grands dommages par leur débordement.

"Le pont suspendu entre Autevielle et Carresse a été emporté, engloutissant avec lui deux malheureux charpentiers, les nommés Garans et Dussaret. Le premier était célibataire et avait plus de soixante ans; son compagnon, qui était veuf, laisse trois enfants encore jeunes, mais tous trois placés. Ils se trouvaient avec deux autres personnes vers le milieu du pont et péchaient des épaves. Tout à coup l'un de ceux qui se sont sauvés remarque une large crevasse à l'une des culées du pont et signale le danger. A peine atteignait-il avec son camarade l'une des extrémités, que le pont s'effondrait, entraînant avec lui les deux malheureux charpentiers. On a vu un instant le plus âgé nager avec vigueur; mais il a été immédiatement englouti. Le cadavre de Garans seul a été retrouvé."

Les nouvelles parvenues de différens points de l'Europe permettent de constater que le mauvais temps est général. Là où le froid sévit, la neige tombe avec abondance; presque partout on signale soit des sinistres maritimes, soit des glissements et des éboulements de terrain occasionnés par la persistance des pluies, soit des ouragans qui renversent les maisons et les arbres, soit enfin des crues de rivières et des débordemens.

On lit dans le *Journal de Fribourg*:

"Les dégâts causés dans notre canton par le terrible ouragan de jeudi sont plus considérables encore qu'on ne le supposait au premier abord: c'est par centaines que l'on compte les arbres fruitiers abattus, brisés dans les vergers, et par milliers les sapins renversés, déracinés dans les forêts; on nous assure que des bois entiers et des parties de bois sont couchés. Nous ne parlons pas des autres essences. Le dommage pour l'Etat et les communes seuls serait évalué à plusieurs centaines de mille francs. C'est un véritable désastre. Il y a eu aussi un grand nombre de toitures enlevées, de cheminées et de lucarnes démolies, de fenêtres brisées, et même quelques habitations détruites à la campagne; les clochers des églises ont également souffert.

"A Planfayon, une femme qui se trouvait sur le chemin est morte suffoquée par la violence du vent. Nos deux ponts suspendus ont heureusement et bravement soutenu cette nouvelle épreuve; on n'était pas sans inquiétude pour celui du Gotteron.

"Sur la route de Morat, beaucoup de vieux tilleuls sont tombés sous les coups du cyclone. Pour la ville de Morat, le dommage causé dans ses forêts est évalué à une vingtaine de mille francs. Dans le district du Lac, les communes de Chiètres, Salvagny, Buchillon, Jentes, Ormey, Cressier, ont aussi beaucoup souffert. Le district de Glâne est un de ceux qui sont le plus éprouvés."

—Les pluies torrentielles qui ont accompagné l'inondation de la Garonne ont tellement ébranlé le sous-sol, que de nombreux accidents ont eu lieu et que, dans les environs d'Agen, règne une véritable panique. Les habitants de l'ermitage Saint-Vincent, se croyant menacés d'un cataclysme, ont déserté en partie leurs demeures.

SECOURS POUR LES INONDÉS.—Nous lisons dans le *Temps*:

Au sénat, en réponse à une question posée par un sénateur, M. le ministre des travaux publics a annoncé qu'un projet, ouvrant un crédit de 200,000 fr. pour première somme à accorder aux victimes des inondations, venait d'être déposé à la Chambre des députés. La discussion sur le projet de la loi d'amnistie aura lieu aujourd'hui.

A la Chambre des députés, le projet de crédit pour les victimes des inondations a été déposé. Il a été bien expliqué que le crédit était demandé seulement pour les premiers, et que par conséquent il n'était que provisoire. Un député bonapartiste n'en a pas moins proposé un contre-projet, élevant à un million et demi le chiffre des crédits à ouvrir.

TRIBUNAUX ETRANGERS. — La Cour d'assises de Leeds vient de juger un malfaiteur de la pire espèce, nommé Charles Peace, accusé d'avoir assassiné en 1876, dans la banlieue de Sheffield, un ingénieur civil, M. Arthur Dyson.

Peace est un curieux type de bandit; pendant plus de trois ans il a épouvanté de ses crimes l'Angleterre et surtout les environs de Londres; sachant admirablement se grimer, il a pu échapper durant de longs mois aux recherches des plus habiles *detectives*. Ses vols et ses rapines lui avaient permis l'acquisition d'une jolie villa à Peckham. Il menait grand train, avait chevaux et voitures, et se payait toutes les fantaisies de luxe le plus coûteux.

Enfin, une nuit, il fut arrêté dans l'une de ses expéditions; il fut condamné, sous le nom de John Ward, aux travaux à perpétuité.

Peu de temps après, la police apprenait par une femme avec laquelle l'accusé avait entretenu des relations que John Ward n'était autre que Charles Peace, le meurtrier d'Arthur Dyson. C'est dans ces circonstances que Charles Peace comparaissait devant la cour d'assises de Leeds.

Il est résulté des débats qu'à la suite de certains rapports d'affaires Peace s'était lié avec Dyson, puis qu'un beau jour, celui-ci l'avait invité à ne plus mettre les pieds chez lui, et qu'enfin l'accusé, par vengeance, avait tué Dyson d'un coup de revolver.

En conséquence, le jury a rendu contre l'accusé un verdict de culpabilité, et le juge a prononcé ainsi la sentence de mort.

"Peace, je ne veux point aggraver votre situation en récapitulant tous les détails de votre criminelle carrière. Je vous en supplie, pendant les quelques jours qui vous restent à vivre préparez-vous à l'éternité! Je vais prononcer contre vous la seule sentence que me permette la loi dans une affaire de cette nature." S'étant ensuite coiffé du bonnet noir, le magistrat a condamné Charles Peace à la peine de mort.

Avez-vous jamais mangé une salade de Shadines!

—Les deux fauteuils vacants à l'Académie française, par suite de la mort de MM. Sylvestre de Sacy et Saint-René Taillandier, ont déjà de nombreux concurrents désireux de les occuper.

Les écrivains qui se présentent en remplacement de M. de Sacy sont: MM. François Coppée, Alfred Assolant, de Pontmartin, Leconte de Lisle et Paul Féval.

MM. Paul de Saint-Victor, Arsène Houssaye, Joséphin Soulary et Labiche, le célèbre vaudevilliste, poseront leur candidature au fauteuil de M. Saint-René Taillandier.

Depuis plus de trente ans, on fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dégage l'estomac des [illegible], soulage des coliques, règle les intestins, guérit la dyssenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

Le taux de la mortalité dans notre pays devient terriblement alarmant, la moyenne de la vie diminuant chaque année sans aucune cause raisonnable, et la mort résultant généralement de choses les plus insignifiantes. En cette saison de l'année spécialement, les rhumes sont si communes que dans les agitations de chaque jour nous sommes exposés à ne pas voir les dangers qui nous menacent et ce n'est que quand il est trop tard, la fièvre ou les désordres de poumons s'étant déjà déclarés. Des milliers de gens perdent la vie de cette manière tous les hivers, quand s'ils avaient usé du Sirop Allemand de Boschee, une guérison en eût été un sûr résultat, ainsi qu'une grande économie de drogues et de consultations médicales. Pour tous les maux de gorge et de poumons, le Sirop Allemand de Boschee a été reconnu comme la plus grande découverte de son genre en médecine. Tous les droguistes dans ce pays vous en attesteront le merveilleux effet. Plus de 950,000 bouteilles ont été vendues l'année dernière sans qu'il y ait eu le moindre échec dans l'effet du sirop.

AVIS SPECIAL.

Un grand bal paré, masqué et calicot sera donné par la Société Nouveaux Lusitaniens de Bienfaisance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, le 19 MARS 1879, soir de la St-Joseph, à la salle de STONEWALL JACKSON, rue Champs-Elysées, au bénéfice de la caisse de secours, sous la direction du comité suivant: Président, H. Protas, chairman; A. Lalgé, E. Duvéstre, L. Cipriani, John Cordes, J. H. Wittschen et A. Guerrero.

Prix du billet..........$1.

Par ordre du Président,
19 mars—1f L. CIPRIANI, Secrétaire.

Attention! Bersaglieri!—Vous êtes invités à vous rendre à midi à l'arsenal, en tenue militaire et gants blancs pour célébrer la fête de St Joseph, patron de notre grand citoyen Garibaldi.
Par ordre du capitaine JOHN ASTREDO.
GIUSEPPE FALLO, Sergent-fourrier.
19 mars—1f

Avis aux Consignataires.—Le steamer allemand BRAUNSCHWEIG, Capt. Undutsch, de Brême, déchargera sa cargaison à son quai numéro 41, Quatrième District, MERCREDI, 19 mars. Les consignataires voudront bien régler leurs comptes de frêt à notre bureau, et veiller à la livraison de leurs marchandises sur le wharf, autrement, elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents.
19 mars 1f 42 rue Union.

AVIS.

Nlle-Orléans, 17 mars 1879.

Le soussigné certifié qu'il avait en collection pour le compte de L. O. Nicholson, coin Loudon et Dinwiddie, Portsmouth, Va., la moitié du billet No 49,211, tirage à numéro simple, Classe "C," dans la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de TRENTE MILLE PIASTRES, mardi, 11 mars 1879, le dit billet ayant coûté la somme de UNE PIASTRE, au bureau de la Compagnie à la Nlle-Orléans, ayant été envoyé par correspondance adressée à M. A. Dauphin, P. O. Box 692, Nlle-Orléans, Lne., et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation aux bureaux de la compagnie.
T. M. WESCOAT.
Agent de la compagnie d'Express du Sud, Nlle-Orléans, Lne.
19mars—3fPP—Mer.Sam.Dim.

AVIS.

Un homme d'un age mûr, très sobre et pouvant donner de bonnes recommandations, voudrait trouver à s'employer dans une maison où on l'utiliserait pour tous les services auxquels il est apte. Son but est plutôt de trouver une occupation que de gagner un salaire. S'adresser par lettres aux initiales B. A. L., laissées soit au bureau de l'Abeille soit à la Poste.
19 mars—10 fois

La fête de St Joseph étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St Louis, à la messe qui sera dite à 7 heures, mercredi 19 courant.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM. les Sociétaires sont prévenus que pendant l'absence temporaire du Dr D'AQUIN, le service médical à domicile pour la partie inférieure de la ville, se fera par le Dr F. DE ROALDES, No 73 rue des Remparts.
Par ordre du Président,
J. SCHWEITZER
Le Secrétaire, L. SIMON. 16mars—5f

VINS DE BORDEAUX.

En débarquement du navire Ste-Geneviève.

100 Bques VIN CASTELFRANC, POMPIGNAC,
20½ VIN BLANC,
100 Caisses VIN ST-JULIEN F S.
100 CHATEAU DILLON
50 Caisses ABSINTHE E. PERNOD,
134 CERISES A L'EAU-DE-VIE,
70 EAU DE VICHY.

—EN MAGASIN—

300 Futailles Vin de Porte, WALLIS & CO.
50 Vin de Sherry, F. FERRER.
50 Bques Côtes de Fronsac. SEIGNOURET.
100 Château Dillon, do
100 Caisses Vermouth MARTINI, SOLA & Co
200 do NOILLY, PRAT & Co
100 Futailles Eau-de-Vie, OTARD, DUPUY & Co.
300 do Bière de BASS & GUINESS STOUT
50 Caisses Liqueurs de MARIE BRIZARD.
Moutarde française.
&c. &c. &c.

A vendre par
SCHMIDT & ZIEGLER,
Seuls agents de Seignouret Frères.
Nos. 49, 51, 53, 55 rue South Peters.
18mars—3f

PROFESSEUR.

M. SPATH, professeur de français, d'allemand, d'anglais, de latin, de grec et de piano. Prix modérés. S'adresser, Passage de la Bourse, No 121, au 1er. 14 mars—10f

BANQUE NATIONALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Dépositaire des Etats-Unis.

Nous sommes prêts à remplir tous les ordres pour des BONS DE 4 POUR CENT DES ETATS-UNIS.

Les Bons des Etats Unis de 1867 portant 6 p/o d'intérêt rachetés et non rachetés seront pris en paiement. 11 mars—1m.

Marchandises de Printemps.

A. GEIGER

33 ...RUE DE CHARTRES... 33

Marchand de Draps fins, Casimirs et Etoffes pour tailleurs.

Ayant reçu tout mon stock de marchandises étrangères et américaines pour vêtements d'hommes et d'enfants, j'invite le public à venir les examiner et à prendre connaissance de mes prix. Je suis heureux de pouvoir dire que je suis en mesure de rivaliser avec quelque marchand que ce soit en ce qui concerne mes Etoffes et mes prix. 1er mars—1m. PP.

Dentistes.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES

No 19 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

150......CANAL......150
DENTS ARTIFICIELLES

Les meilleures et les moins coûteuses de la ville, montées sur or, argent, caoutchouc et celluloïde.
Dents naturelles cariées nettoyées et plombées de manière à les faire servir pendant des années.
Extraction de dents sans douleur.
Toutes opérations faites à des prix qui défient la concurrence.
Venez examiner mes dentiers-modèles, ainsi que ma médaille pour les meilleures dents artificielles et mon diplôme du "Dental College."
G. P. MALONEY,
29jan—1F 150 Canal, près Baronne.

JAMES S. KNAPP, D. D. S.

Au même endroit, 15 rue Baronne.

Aucune promesse de mettre des dents artificielles sur de vieilles racines, ni de faire toute espèce d'opération, sans causer de souffrance, ou de montrer des chaises chirurgicales sur le papier.

Travaux solides, substantiels et durables dans toutes les branches de l'art du dentiste. Guérison des gencives malades et des abcès. Conditions raisonnables pour les meilleurs travaux.

Les pauvres gens seront traités gratis pour des extractions de dents ou d'autres courtes opérations chirurgicales, tous les dimanches, de 9 à 10 heures du matin et les mercredis de 1 à 4 heures.

Pas de rapports avec d'autres bureaux que celui de la Rue Baronne No 15.
15 jan—1m

DENTAL PLACE,
19, Esplanade, 19
C. C. LYON,
DENTISTE.
A repris l'exercice de sa profession.
15janv—3m

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

Le Gérant du Consulat,
1 mars—1F LEON BELLAGUET.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
18 juil 78—1 an. Nlle Orléans.

Demande d'emploi.

Un français âgé de 28 ans, pouvant donner de bonnes recommandations, demande à s'employer, en ville, soit à la campagne, soit comme aide dans un magasin, soit comme assistant dans une école. Il se contentera d'un salaire très modéré. S'adresser à A. D. au bureau de l'Abeille.
13 mars—6 f

Pension privée.

Madame veuve Amédée Grangé [illegible] pour le [illegible] Royale, [illegible]

Immense réduction dans le prix des Corsets venant d'être reçus de France.

Faits à la main C. P., à la Syrène, autrefois $2,50, maintenant $1,25; faits à la main C. P. à la Reine, autrefois $3, maintenant $1,50; faits à la main E. P., supérieurs, autrefois $5, maintenant $2,50; faits à la main, busqués forme cuillère, à la ceinture, $1,25 et plus; corsets garnis de Thomson perfectionnés, 50 cts. à $5 la paire; corsets Robert Werly, autrefois $3, maintenant $1,50; corsets pour nourrices, 75 cts et plus; corsets pour jeunes filles et dames, 20 cts. et plus. Forme garantie. Corsets confectionnés sur commande et nettoyés. Formes ouatées pour poitrines à très bas prix. On est servi par des dames. Rappelez-vous l'Emporium de Corsets français, 550 Magazine, à une porte de l'angle St-Mary.

MOSES MÉIMAN, Importateur et Fabricant.
9mars—1mDiFer

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

Lea & Perrins

La signature est sur toutes les bouteilles de la VRAIE WORCESTERSHIRE SAUCE.

Cette sauce donne le goût le plus délicieux aux SOUPES, SAUCES, POISSONS, VIANDES, CHAUDES ET FROIDES, GIBIER, &c.

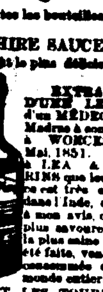

EXTRAIT D'UNE LETTRE d'un MÉDECIN de Madras à son frère, à WORCESTER, Mai 1851. "Dites à LEA & PERRINS que leur sauce est très estimée dans l'Inde, et que, à mon avis, c'est la plus savoureuse et la plus saine qui ait été faite, vendue et consommée dans le monde entier."

LES VOYAGEURS ET LES TOURISTES TROUVERONT UN GRAND AVANTAGE A EN AVOIR TOUJOURS UNE BOUTEILLE AVEC EUX.

JOHN DUNCAN'S SONS, Agents pour
LEA & PERRINS,
9 College Place et 1 Union Square.
NEW-YORK.
26 fév—1 mars—1an

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

HÉBERT & Cie.,

59 Rue de Chartres, coin Bienville,
NEW-ORLEANS, LA.

Manuels de la Collection Roret.

Distillation des Grains et Mélasses, 1 volume et atlas		$2 00
Vinaigrier et Moutardier	1 vol.	1 40
Amidonnier et Vermicellier	1 do	1 25
Limonadier, Glacier	1 do	1 00
Photographie	2 do	2 50
Sorcellerie expliquée	1 do	1 40
Physique amusante	1 do	1 40
Théâtral et du Comédien	1 do	1 40
Savonnier	1 do	1 40
Chaufournier et Plâtrier	1 do	1 25
Fleuriste et Plumassier	1 do	1 00
Eaux et Boissons gazeuses	1 do	1 40
Ornementeur	1 do	1 25
Brasseur	2 do	2 50
Vétérinaire	1 do	1 40
Fabricant et Epurateur d'Huile	1 do	1 40
Armurier, 2 volumes reliés	2 do	3 00
Artificier, 1	1 do	1 25

Bibliothèque du Jardinier et du Cultivateur.

Le Bon Jardinier—1878	1 vol.	$2 00
Choux (le), sa culture et emploi	1 do	50
Tabac (le), sa culture	1 do	50
Asperge	1 do	50
Rosier (le), sa culture	1 do	50
Rosier, taille et culture de l'Oranger	1 do	90
Fraisier (le), sa culture	1 do	50
Alimentation du Bétail	1 do	1 00
Maïs, sa culture	1 do	50
Maladie du Cheval, traité	1 do	1 25
Laiterie, beurre et fromage	1 do	1 40
Ecole des engrais chimiques	1 do	50
Les Abeilles et ruches à porte-rayons	1 do	75
L'Abeille italienne	1 do	25
Guide pour l'achat et l'emploi des engrais chimiques	1 do	1 25
Guide pratique de l'Agriculteur	1 do	2 00
Conseils aux Educateurs des Vers-à-Soie	1 do	1 40
Education du Lapin Domestique	1 do	50
Arbres Fruitiers	1 do	50
Pigeons, Dindons, Oies et Canards	1 do	50
Races Bovines	1 do	50
Le Potager	1 do	50
Les Moutons	1 do	50
Chimie du Sol	1 do	90
Champignons Comestibles	1 do	90
Culture du Coton, Guide pratique	1 do	90
Culture de la Canne à Sucre, Guide pratique	1 do	90
Fraudes et Maladies du Vin	1 do	1 25
Vins Factices, Guide pratique	1 do	90
Entretiens sur les engrais chimiques, par Geo. Ville	2 do	3 00

Papeterie, Fournitures pour Ecoles.
Papiers peints, Papiers peints,
AU RABAIS!!!
2mars—

Cathartic Pills

Combinent les meilleurs principes en médecine, en proportions calculées avec beaucoup de soin pour assurer l'activité, la certitude et l'uniformité de l'effet. Elles sont le résultat d'une étude scrupuleuse et d'une expérience pratique remontant à des années, et le remède le plus effectif qui ait encore été découvert pour les maladies causées par le dérangement de l'estomac, du foie et des boyaux, et qui requièrent un traitement prompt et efficace. Les "Pilules d'Ayer" sont spécialement applicables à cette classe de maux. Elles agissent directement sur les procédés digestifs et assimilatifs, et rétablissent une action régulière et saine. Le grand emploi de ce remède par les médecins dans leur pratique, et par toutes les nations civilisées, est une des nombreuses preuves de leur valeur, comme un remède sûr et comme un purgatif dans lequel on peut mettre toute confiance. Etant composé des vertus concentrées de substances purement végétales, ce remède ne contient ni calomel ni rien de nuisible, et peut être administré aux enfants en toute sûreté.

"Ayer's Pills" guérissent effectivement la Constipation, l'Indigestion, la Dyspepsie, la perte de l'Appétit, Mauvaise Haleine, Etourdissements, Maux de Tête, perte de la Mémoire, Engourdissement, Attaques Bilieuses, Jaunisse, Rhumatisme, Maladies de Peau, Eruptions, Hydropisie, Tumeurs, Vers, Névralgie, Coliques, Gripe, Diarrhée, Dyssenterie, Goutte, Hémorroïdes, Désordres du Foie, et tous les autres maux résultant des désordres de l'appareil digestif.

Comme pilules de dîner elles n'ont pas d'égales. Tout en ayant une action douce, ces pilules sont le cathartique le plus complet qui puisse être employé et elles ne causent jamais de peine à moins que les boyaux ne soient enflammés et alors elles font sentir une influence salutaire. Elles stimulent l'appétit et les organes digestifs, elles opèrent pour purifier et enrichir le sang et donnent une nouvelle santé et la vigueur à tout le système.

PRÉPARÉES PAR LE
DR J. C. AYER & CO.,
Chimistes pratiques et analytiques,
LOWELL, MASS

Vendues par tous les droguistes en tous pays.
13 mars—3.

ANT. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE. O. CARRIÈRE, CHAS J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

On se demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres [illegible], la dyspepsie, les maladies de [illegible], Phthisie, Rhumes, Bronchite, Angine, Scrofule, Laryngite, Asthme, [illegible], Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Névralgies, [illegible]. L'on prévient et l'on guérit toutes ces maladies en faisant usage de

L'EUCALYPTUS BITTERS.

Depuis l'introduction en Europe de l'Eucalyptus par F. Ramel, et depuis que l'attention du monde scientifique a été appelée sur les avantages multiples que l'on pouvait tirer de cette remarquable plante pour la guérison de diverses maladies, un grand nombre de [illegible]. Les produits de l'Eucalyptus sont employés avec grand succès depuis plusieurs années dans les hôpitaux de Paris.

Le Bitter Eucalyptus, composé de la plante de ce nom, est un spécifique sûr contre une foule de maladies.

Dépôt général: BURKE & THOMPSON, No [illegible] rue TCHOUPITOULAS N. O.
13 mars—1an

ENCORE

UNE VICTOIRE!

Grand prix d'honneur

DÉCERNÉ A

L'ETOILE ROUGE

A

l'Exposition de 1879.

OPINIONS DE LA PRESSE.

L'exposition qu'a fait M. Durieu, le propriétaire de l'Etoile Rouge, surpasse en variété tout ce qui a été fait à l'Exposition de Paris ou à celle de Philadelphie.
DEMOCRAT du 26 février.

Jamais vit-on une plus belle variété de chaussures, qu'à l'Exposition qui a lieu en ce moment à la Nouvelle-Orléans, où l'immense étalage de l'Etoile Rouge fait l'admiration de tous.
CHICAGO JOURNAL.

Nous apprenons avec plaisir que les juges ont décerné le Ruban Bleu à M. Durieu.
L'ABEILLE.

L'Etoile Rouge fait un splendide étalage dans le département C.
N. O. DEMOCRAT.

M. Durieu, le propriétaire de l'Etoile Rouge, mérite les louanges de la presse pour son activité et son énergie. Le splendide étalage qu'il fait à l'Exposition prouve son bon goût et nous dirons hardiment que, si tous les commerçants de la Nouvelle-Orléans déployaient la même activité que lui le commerce y serait plus prospère.
CINCINNATI COURIER.

Pour une complète description des articles contenus dans toutes les vitrines de l'ETOILE ROUGE durant la dernière Exposition, nous référons les lecteurs au *Democrat* du 26 Février 1879.

NOUVELLES CHAUSSURES!
NOUVELLES CHAUSSURES!

Arrivant par steamers et par chemin de fer.

BOTTES bronzées, pour bébés.
.. .. enfants.
.. bleues .. bébés.
.. dorées
.. argentées
.. .. enfants.
.. dorées
.. en chevreau français pour dames.
.. en Tampico
.. à Box-toe
.. cloquées

PANTOUFLES AIMÉE [bleues]
.. [roses]
.. [blanches]
.. [bronzées]
Chevreau, devants unis.
.. travaillés.
Basses à Box-toe.
.. avec boucles.

Grande variété de Pantoufles de toutes couleurs, pour Bals et Soirées.

NOUVELLES CHAUSSURES POUR MESSIEURS.

OXFORD ties en veau.
ESCARPINS en maroquin.
BRODEQUINS cousus, veau français, .. américain } Articles à $3 00 la paire.
BOTTINES basses .. à box-toe
.. chevreau frappé imitation panier
BOTTES hauts en couleur.
BOTTINES à vis à $2 50 la paire.
.. un'es en veau.
.. à Box-toe
New-York walkers.
BRODEQUINS en veau cousus.
.. chevillés.

$1 50! $1 50

La paire, seulement,

Pour une bonne bottine de travail. BOTTINES pour garçon à $1 00, $1 25 et $1 50 la paire.

Notre assortiment de BALMORALS cousus pour garçons est ce qu'il y a de mieux fait, chaque paire est garantie sous tous les rapports.

Nouveaux arrangements.

Les dames seront charmées d'apprendre que grâce à nos nouveaux arrangements nous aurons bientôt en magasin la plus belle botte en chevreau Talon Louis XV, qui se soit encore vendue à la Nouvelle-Orléans.

L'arrivée de cette nouvelle chaussure sera annoncée spécialement.

Nos amis de la campagne sont prévenus que leurs ordres seront fidèlement exécutés.

Nous envoyons des CATALOGUES PRIX-COURANTS dans toutes les parties du pays.

Tous les chars allant rue du Canal vous déposent à une rue de l'ETOILE ROUGE.

Tout le monde va à L'ETOILE ROUGE Parce qu'on y vend toujours du bon.

Le Magasin à la mode c'est L'ETOILE ROUGE.

Tout le monde va à L'ETOILE ROUGE Parce qu'on y vend toujours du bon.

Toutes les communications doivent être adressées à

ARTHUR DURIEU,

Propriétaire de l'Etoile Rouge.
Coin DOUANE et BOURBON,
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er mars—1F

ALLSOPP'S
INDIA PALE ALE.

Mis en bouteille par E. & J. BURKE, Dublin, Liverpool, Londres et célèbre dans le monde entier.

A VENDRE PAR
PAUL GELPI & BRO.,
16 fév—1m—PP.

Grenadines Noires.

Nous offrons maintenant aux acheteurs un ASSORTIMENT très complet de
GRENADINES NOIRES
BROCHÉES ET UNIES,
AUSSI
TISSUS POUR DEUIL.

D. H. HOLMES
155 rue du Canal.
16 mars—1F 13 rue Bourbon.

LE MAGASIN BLEU!

Coin Orléans et Claiborne
est en liquidation.

On y vend des souliers bien au-dessous du prix coûtant.

Allez-y le plus tôt possible.
12 mars—1 m.

V. MERLE.
Marchand-Tailleur.

Prévient sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir les dernières nouveautés de marchandises françaises et anglaises les plus légères qui n'aient jamais été importées, qu'il vendra à des prix excessivement réduits. Tout sera confectionné au dernier genre des modes de Paris, Londres et New York. Le travail sera exécuté par des ouvriers de première classe. Un ilet après la Bourse au Coton, 223 rue Gravier. 15 mars—1mPP

RESTAURANT BOUDRO.
LAC PONTCHARTRAIN.

Ouvert pour la saison aujourd'hui, 16 Mars.

Rien ne sera épargné pour donner tout le confort possible aux visiteurs des bords du lac qui patroniseront la maison. Pour commande de dîners, s'adresser au restaurant de LEON 23 rue St Charles. Prix modérés.
ALEX. BAUBÉ & Cie, Propriétaires.
16 mars—1m

Avis aux expéditeurs de fret au Têche et à Vermillion.—Le fret de la Nouvelle-Orléans pour le Têche sera pris jusqu'à nouvel avis à 50 pour cent au-dessous des taux établis, à l'exception des machines, du bois, des briques, des perches pour cercles et autres articles de tonnellerie lesquels seront transportés à 33 1/3 pour cent au-dessous des taux établis. Le fret du Bayou Vermillion sera pris à des taux spéciaux.

Les passagers pour le Têche trouveront à Morgan City des bateaux pour leur destination, tous les jours excepté le dimanche.
7 mars—1F PEARL LINE STEAMERS.

B. POMÈS,
Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail.
Encoignure Dumaine et Claiborne.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire monter une nouvelle machine à vapeur pour scier et fendre le bois de chauffage, patentée le 2 décembre 1878. Il offre à vendre aux familles, aux marchands et aux groceries le bois de première qualité tout scié et fendu par corde. Mesure garantie.

Bois de pin $5 cypre $3.50 chêne $3.50 frêne $6. Si l'acheteur n'est pas satisfait de la mesure, l'argent lui sera remboursé et le bois sera repris. Bois et charbon délivrés dans toutes les parties de la ville sans aucun frais.
9mars—sm 8 février

A VENDRE.

Un MAGASIN situé dans la paroisse Assomption, à 1 1/2 mille du village de Napoléonville.

Pour plus amples informations s'adresser par lettre à
A. JUGE, Assomption P. O.
Ou chez GLAUDOT & LEVY,
114 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.
15 mars—6f

POUR AVOIR ABSOLUMENT LES MEILLEURES
PHOTOGRAPHIES
Brevetées et à couleur fixe,
ALLEZ CHEZ
Lilienthal
121 - - - Rue du Canal - - - 121
9mars—3m

RAPPELEZ-VOUS, TOUS,
QUE POUR
Les toux, les rhumes

Et toutes les affections de la POITRINE ou des POUMONS. Il n'y a pas de meilleur remède que cette ancienne et célèbre préparation si favorablement connue du public sous le nom

SIROP
PECTORAL BALSAMIQUE
DE DUCONGÉ.
ESSAYEZ-EN.

A vendre par A. CARROUCHÉ, agent pour la Louisiane, rue de Chartres 39. Aussi par tous les droguistes.
25 fév—1m

MEDAILLES
Décernées à l'Exposition Universelle de Paris de 1878.

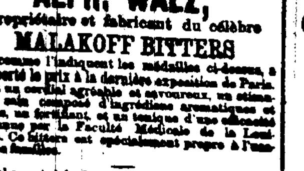

ALPH. WALZ,
Propriétaire et fabricant du célèbre
MALAKOFF BITTERS

qui, comme l'indiquent les médailles ci-dessus, a remporté le prix à la dernière exposition de Paris. C'est un cordial agréable et savoureux, un stimulant sain composé d'ingrédients aromatiques et salubres, un fortifiant, un tonique et un appétit recommandé par la Faculté Médicale de la Louisiane. Ce bitters est spécialement propre à l'usage des familles.

Seul agent à la Nouvelle-Orléans de la maison Goff & Co., pour la vente de la délicieuse bière
AURORA LAGER BEER,
en barils et en bouteilles.
No. 26 rue Canal, entre Decatur et [illegible]
22 janv—1m

Le nouveau remède de la Louisiane.

Le plus grand sirop du siècle et de tous les siècles pour la toux, les rhumes, les catarrhes, l'asthme, les bronchites, l'hémorragie, la coqueluche, la respiration difficile, commencement de consomption, etc....... C'est un sirop adoucissant et calmant pour les enfants, et qui est recommandé par toutes les personnes de [illegible] de cette ville et de l'Etat. Il ne contient aucun poison. Le TONIQUE DE VIE, fait avec le même produit de [illegible], est un fortifiant, aiguisant l'appétit et purifiant le sang. C'est un remède assuré contre la fièvre et les frissons, [illegible]. Vendu par tous les principaux [illegible].
1er déc—6m. PP.

Le Dr A. CAPDEVIELLE

A OUVERT un bureau de consultation au No. 32, rue St-Philippe, encoignure Chartres.
Heures de consultation—Tous les jours, de midi à 2 heures.
Résidence—No. 114 rue Bourbon.
16 fév—6m. PP

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 18 mars—CLASSE No 65

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
78	17	60	10	12	2	49	34	59	19	22	48	6

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature.
Ce 18 mars, 1879 —4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tout temps, dans toutes nos succursales.

J. LEVOIS

126, RUE DU CANAL 126,

A MAINTENANT en magasin un grand assortiment de

LINGERIE FRANÇAISE,

consistant en
Chemises en Percale Brodée à $9 la douzaine et au-dessus.
Chemises en Percale Française, bordées de dentelles Valenciennes et Torchon.
CHEMISES DE TOILE BRODÉES
—ET—
Peignoirs et Camisoles Bordées de DENTELLES qu'il offre à de très bas prix.
9 mars—1F

COW PEAS.

COW PEAS.

Grand stock en magasin, reçu par de consécutives arrivages, à vendre en lots au gré des acheteurs, au plus bas prix du marché.
J. H. KENT & CO.,
22fév—1mPP 45 rue Tchoupitoulas.

A vendre ou à louer.

La maison bien connue, le "Lake Park House", située à l'extrémité du Nouveau Lac, comprenant les dépendances, hangars, jardins et lots pour bâtir, aussi toutes les installations complètes, nécessaires à un restaurant de première classe, et café. A vendre ou à louer à des conditions libérales. Des propositions cachetées seront reçues par
JOHN KRANK,
13 mars—7f 142 rue Poydras.

A VENDRE,

En lots au gré des acheteurs, les célèbres GRAINES DE COTON Champlin Peeler,
CHAMPLIN PEELER COTTON SEED.
LEHMAN ABRAHAM & CO.
13 mars—8

FABRIQUE
—DE—
BOUCHONS
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.

CIRCULAIRE.

Nous avons vendu aujourd'hui à la FABRIQUE DE BOUCHONS DE LA NOUVELLE-ORLEANS, tout le stock de BOUCHONS de notre succursale à la Nouvelle-Orléans, ainsi que notre clientèle. Nous remercions de leur généreux appui ceux qui nous ont accordé leur patronage et nous en sollicitons la continuation pour nos successeurs.
WILLIAM KING & CO.

A propos de la circulaire ci-dessus, nous croyons devoir informer le commerce que notre fabrique à vapeur nous assure de très grandes facilités pour CONFECTIONNER DES BOUCHONS à bref délai, et que notre stock de BOUCHONS nous permet d'exécuter promptement toutes les commandes qui nous seront faites.

New Orleans Cork Manufactory.
41......RUE ROYALE......41
1er fév—3mPP

ARTICLES DE TAPISSERIES.

A. Brousseau & Son.

17.......CHARTRES.......17

Vendent leur vaste stock de Nattes en crin, Nattes à mosaïques, [illegible] pour lits, [illegible] Tapis, Toiles cirées, Nattes en coco et en paille, Stores, [illegible] à rideaux.

A des prix grandement réduits.

Vendus à des prix plus réduits qu'ils ne l'ont jamais été à la Nouvelle Orléans. Venez voir notre assortiment.
16 fév—1F

VINS FINS
Seignouret Frères,

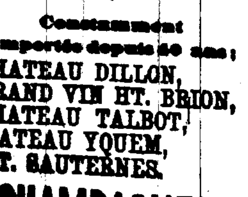

Constamment Importés depuis 50 ans:
CHATEAU DILLON,
GRAND VIN HT. BRION,
CHATEAU TALBOT,
CHATEAU YQUEM,
HT. SAUTERNES.

CHAMPAGNES!
DRY VERZENAY
EXTRA DRY.

Seuls Agents à la Nlle-Orléans,

Schmidt & Ziegler

49, 51, 53, 55 RUE PETERS.
3mars—1m